

Image not found or type unknown



Compromis et obligation du vendeur

Par **lucienne94**, le **14/06/2008** à **09:57**

j'ai signé un compromis dans lequel je ne peut pas me retourner contre le vendeur pour quelque motif que ce soit, or il apparait que le système d'assainissement n'est aux normes, le délai de retractation est passé, quels sont mes recours ? merci